

CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI



UNE FÉDÉRATION AU CŒUR DE LA MONTAGNE

JUILLET 2025

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Fédération Française de Ski (FFS), jeune centenaire, se questionne sur son avenir en intégrant l'échéance des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes 2030, les quatrièmes organisés sur le sol français.

Pour ce faire, la FFS a initié une vaste réflexion stratégique, alimentée par les contributions de ses jeunes dirigeants réunis dans le programme "Imagine le ski club de DEMAIN". Elle s'est également matérialisée par l'inscription au Projet Sportif Fédéral 2024-2027, d'une grande étude, dont l'objectif est d'analyser plus finement son écosystème pour l'impacter positivement et durablement.

La FFS a ainsi souhaité se faire accompagner par le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) pour évaluer son empreinte socio-économique sur les massifs, de manière objective et statistiquement fiable.

Cette étude vise à :

- * **Evaluer** le poids économique de la pratique du ski fédéré, c'est à dire la contribution des licenciés et des structures fédérales FFS à la création de richesse sur les territoires de montagne.
- * **Analyser et valoriser** les actions sociales et citoyennes déployées par les clubs et les structures fédérales territoriales pour impacter positivement la montagne et son écosystème.

01

Panorama de la pratique en ski club

Une offre sportive dynamique grâce à l'engagement des bénévoles

02

Une fédération vectrice d'activité économique

143 millions €

Poids économique de la pratique du ski fédéré

03

Un maillon essentiel de l'écosystème montagnard

Des acteurs centraux dans l'accompagnement aux métiers de la montagne



CONVIVIALITÉ ET ENGAGEMENT : LES LIGNES DE FORCE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération Française de Ski évolue dans un environnement concurrentiel (pratiques individuelles, fédérations affinitaires, ...). Ses atouts résident dans la qualité de l'encadrement et la dimension conviviale des activités organisées par les clubs. Ainsi, **56,4% des licenciés expliquent leur adhésion par la volonté de bénéficier d'un encadrement, et 40,3% par la perspective de faire des rencontres.** La compétition occupe une place importante, mais **les licenciés recherchent en majorité une pratique de loisir (56,15%), de plus en plus orientée vers des objectifs de santé et de bien-être (28,2%).**

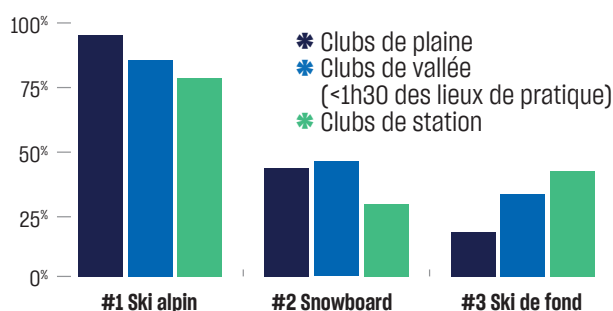
La force des ski clubs tient à l'engagement des bénévoles qui organisent les sorties et accompagnent petits et grands dans la découverte du ski et le perfectionnement de la pratique.

39,7 % DES RÉPONDANTS
À L'ENQUÊTE SE DÉCLARENT BÉNÉVOLES

6,7 H TEMPS HEBDOMADAIRE MOYEN
CONSACRÉ AU SKI CLUB PAR LES BÉNÉVOLES

UNE OFFRE SPORTIVE VARIÉE

Le ski alpin est la discipline la plus fréquemment proposée par les ski clubs, souvent en association avec du snowboard. Plus les clubs sont proches des massifs, plus l'offre de pratiques est variée (freestyle, biathlon, ski de randonnée) et peut être compétitive.



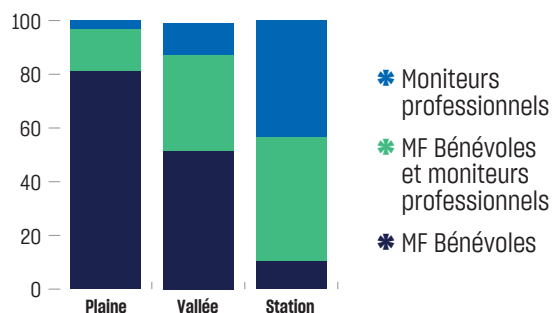
+ DE 70 %
DES CLUBS PROPOSENT AU MOINS
2 DISCIPLINES DIFFÉRENTES

35 %
DES CLUBS DE STATIONS PROPOSENT
AU MOINS 3 DISCIPLINES DIFFÉRENTES
(**20 %** DES CLUBS DE PLAINE)

De plus en plus de ski clubs cherchent à diversifier leur offre de pratiques et encadrent des activités hors neige. C'est une piste de développement pour les ski clubs de demain.

49 % 58 % 89 %
des clubs **plaine** / **vallée** / **station** proposent des activités hors-neige (renforcement musculaire, vélo/VTT, ski roues, randonnées, etc.)

La structure de l'encadrement des activités varie fortement selon la proximité avec les espaces de pratique, et la propension à privilégier une approche compétitive.

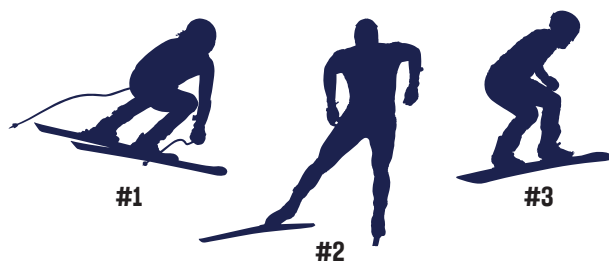


L'ouverture tout au long de l'année concerne **73%** des clubs de stations, mais seulement **44%** des clubs valléens et **31%** des clubs de plaine.

LES PRATIQUES SUR NEIGE DES LICENCIÉS FFS

EN CLUB, la pratique des licenciés est polarisée par le ski alpin, privilégié par **89 % des adhérents "loisir"** et **77 % des compétiteurs**.

Le ski de fond arrive en seconde position, avec respectivement **14 %** et **26 %** de pratiquants, devant le snowboard (**11 %** et **12 %**).



UN EFFET COMPÉTITION

La pratique compétitive produit des effets structurants sur les comportements sportifs des licenciés et, par extension, sur le volume de leurs dépenses (cf. page suivante).

Certaines disciplines comme le biathlon et le ski de fond sont principalement pratiquées dans un cadre compétitif, et les compétiteurs se caractérisent tendanciellement par un portefeuille de pratiques plus diversifié que les licenciés "loisir".

7/10

LICENCIÉS N'EXERCENT QU'UNE SEULE
ACTIVITÉ DE NEIGE AU SEIN DE LEUR CLUB

45%

DES LICENCIÉS PRATIQUENT 1 À 2 FOIS
PAR SEMAINE EN CLUB

60%

DES LICENCIÉS PRATIQUENT UNE OU
PLUSIEURS ACTIVITÉS DE NEIGE EN
DEHORS DE LEUR CLUB

La pratique des activités de neige **HORS CLUB** est moins centrée sur le ski alpin (**68 % des licenciés "loisir", 54 % des compétiteurs**) et laisse davantage de place à d'autres disciplines.

Le ski de randonnée est ainsi la 2^e activité la plus pratiquée (**32 % / 40 %**), devant le snowboard (**12,75 % / 30,9 %**) et le ski de fond (**24,2 % / 28,7 %**).

1^{ER}

La combinaison **SKI ALPIN / SNOWBOARD** est la plus fréquente pour les licenciés déclarant deux activités, suivie de la combinaison **SKI ALPIN / SKI DE RANDONNÉE**.



45%

PRÈS D'UN LICENCIÉ SUR DEUX
ne pratique
AUCUNE ACTIVITÉ HORS NEIGE
au sein de son club.

LA FFS, SES STRUCTURES ET SES LICENCIÉS,
ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE**POIDS ÉCONOMIQUE DE LA
PRATIQUE DU SKI FÉDÉRÉ DANS
LES MASSIFS EN 2024/2025****142,9 M€****PÉRIMÈTRE**

Le périmètre de l'étude se concentre sur les dépenses liées aux pratiques de neige, compétitives et non compétitives : forfaits, frais d'encadrement, transport, restauration, hébergement, achat et location de matériel.

Pour les structures, l'étude ne prend pas en compte la dimension événementielle (organisation de compétitions nationales et internationales), ni les dépenses liées à des charges de fonctionnement (amortissement, loyers, eau, électricité, etc.).

Les données ont été croisées avec celles des licenciés pour éviter les double-comptes. L'approche retenue est conservatrice.

66,5 M€

de dépenses directement engagées par les licenciés de la FFS, dans leur pratique EN CLUB

5441 € / Athlètes**2786 € / Licenciés compétiteurs****1416 € / Licenciés "loisir" ***

*Paniers moyens correspondant à la moyenne de toutes les sommes déclarées. Le poids économique est calculé à partir d'un montant différent, car certaines sommes sont neutralisées pour éviter des doubles comptes.

1,37 millions

Estimation du nombre de journées skiées par les licenciés dans le cadre du club (2,2 millions au total, sorties hors club incluses)

76,4 M€

dépensés par les structures FFS (clubs, comités de ski, fédération)

EN COMPLÉMENT / DES "FUITES"**HORS DU CLUB ET VERS LES DOMAINES SKIABLES ÉTRANGERS****32,8 M€**

DÉPENSÉS PAR LES LICENCIÉS
HORS DES SKI CLUBS

**Focus sur
LES DÉPENSES À L'ÉTRANGER****13,56 M€**

dépensés par les licenciés lors de sorties de ski à l'étranger

7,4 M€

dépensés par les structures FFS lors de sorties de ski à l'étranger



LA FFS,

MAILLON ESSENTIEL DE L'ÉCOSYSTÈME MONTAGNARD

UNE CULTURE SPORTIVE ET DE MONTAGNE

PORTE D'ENTRÉE VERS LA PROFESSIONNALISATION

UN ENGAGEMENT DES SKI CLUBS QUI REPOSE SUR 3 PILIERS

1 LA DIFFUSION D'UNE CULTURE MONTAGNE

En favorisant :

- * La sécurité des pratiques
- * L'ancrage aux territoires de montagne
- * Le respect de la montagne

2 L'ACCESSION AU DIPLÔME DE MONITEUR DE SKI

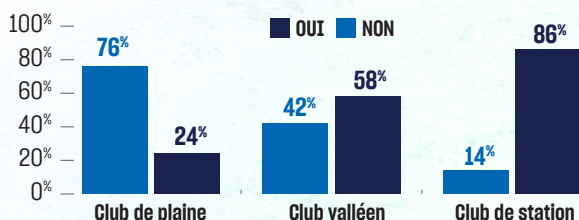
77 % des athlètes (PPF) interrogés envisagent d'exercer un métier lié à la montagne, essentiellement en tant que moniteur.

8/10 pensent que les structures de la FFS peuvent les y aider.

3 L'AIDE À L'ORIENTATION AUX MÉTIERS DE LA MONTAGNE

Dans **7 cas sur 10** où des licenciés se sont orientés vers des métiers de la montagne, le ski club déclare accompagner les licenciés dans leur projet professionnel.

54 % des clubs déclarent que sur les 5 dernières années, des licenciés se sont orientés vers des métiers de la montagne.



UNE CONTRIBUTION À L'ÉCOSYSTÈME MONTAGNARD

1 La pratique compétitive suggère une volonté d'orientation vers les métiers de la montagne plus significative.

2 Un accompagnement vers une panoplie de métiers de la montagne très vaste : moniteurs, pisteurs, guides, agents d'Office de Tourisme, de collectivités, etc.

3 Des mesures d'accompagnement variées de la part des ski clubs :

- * Entraînements sportifs "pré-formation" (79%)
- * Informations (65%)
- * Soutien logistique (60%)
- * Mobilisation réseau (38%)



MÉTHODOLOGIE

L'étude se fonde sur les réponses à deux questionnaires envoyés aux structures de la FFS (clubs, comités de ski, comités départementaux) et aux licenciés (moniteurs professionnels exclus).

Les enquêteurs ont recueilli **6505 RÉPONSES EXPLOITABLES DE LICENCIÉS** dont le genre et l'origine géographique sont conformes à la population générale de la Fédération.

145 STRUCTURES ont également répondu (**18 ENTITÉS TERRITORIALES, 127 CLUBS**).

Ces populations ont été divisées en trois pour s'ajuster à la nomenclature de la fédération et opérer les redressements et extrapolations statistiques nécessaires.

LICENCIÉS : Loisir / Compétition / Athlètes PPF

STRUCTURES : Clubs de plaine (éloignés)
Clubs de vallée (proximité)
Clubs de station



QUI SOMMES NOUS ?

“ Un ancrage universitaire et un engagement auprès du secteur du sport ”

Par le profil de nos membres et nos nombreuses missions d'accompagnement d'acteurs du mouvement sportif, nous possédons une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, habituée à travailler avec le monde fédéral et disposant d'une expérience importante dans la réalisation de questionnaires et l'analyse des politiques sportives.

Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force.

S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

Connaissance fine du secteur sport et de ses acteurs institutionnels.

Forte expertise dans l'analyse territoriale du sport.

Regard original et unique sur les questions sportives grâce à une approche pluridisciplinaire et à un ancrage universitaire.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CDES

CONTACTS

ALEXANDRE MORTEAU
MORTEAU@CDES.FR

THIBAUT DUSSUD
DUSSUD@CDES.FR

www.cdes.fr